
L'analyse paysagère dans la gestion des territoires

Philippe Charretton, Marie-France Dupuis et Bernard Fischesser

L'avenir de leurs paysages préoccupe manifestement les Français; avec la nouvelle loi sur la protection et la mise en valeur des paysages, la France dispose désormais d'un instrument d'exception. Promulgué le 8 janvier 1993, ce texte se donne pour objectif de modifier en profondeur les attitudes au regard d'un paysage bouleversé par les impératifs d'une économie de marché mondial et menacé de banalisation. Il repose sur le principe novateur que chacun peut, désormais, légitimement prétendre à la qualité de son cadre de vie.

Le paysage a été vécu, puis fabriqué. Il est désormais perçu et revendiqué, ce qui conduit à le gérer comme un bien patrimonial collectif, comme un atout économique d'avenir et comme un cadre de vie permettant l'épanouissement social. Il ne s'agit pas d'empailler l'existant, ni de copier ce qui a été fait, mais bel et bien d'inventer le paysage du futur dans le cadre de projets collectifs de gestion volontaire des paysages contemporains.

Sur quelles bases étayer de tels projets et comment avancer des arguments convaincants dans un domaine relevant de l'esthétique et du subjectif? Car le concept de beauté désarme le législateur et le flou de la demande sociale déroutent l'ingénieur.

C'est pour répondre à ces questions que la Division Environnement Naturel et Paysage du Cemagref de Grenoble a ajusté une méthodologie, inspirée des travaux scientifiques traitant de physiologie des perceptions.

Le postulat de départ affirme qu'il est possible de repérer des critères perceptifs d'ordre objectif.

Ces critères reposent sur des bases scientifiques et, notamment, sur celles résultant de l'étude du

fonctionnement de l'appareil optique humain qui recueille de l'ordre de 80 % des impressions perceptives. Les récentes recherches de visionique et d'oculométrie telles, par exemple, celles que l'on peut découvrir au premier étage de la Cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette, nous fournissent des éléments pour étayer des principes de mise en valeur d'un paysage susceptible de recueillir une adhésion générale.

Notons qu'il n'est, à ce niveau de réflexion, pas question de beauté ou de laid, mais de confort et d'inconfort visuel. Les critères serviront à élaborer une stratégie de gestion collective de l'espace. Cette démarche a été testée sur un cas concret, en pays Franc-Comtois où l'on est sensible à la qualité du cadre de vie et attaché à une identité régionale et à ses particularismes. L'enjeu est l'avenir des paysages de la Haute Vallée de la Loue, menacés par les effets d'une déprise agricole affirmée et d'un développement industriel et urbain hors d'échelle.

L'étude paysagère a abouti à l'élaboration d'un plan intercommunal de paysage et a suscité un financement européen.

Elle a été réalisée dans le cadre d'un travail pluridisciplinaire qui associait l'ONF, la DDAF, l'Engref et l'Université de Besançon. Alors qu'il revenait aux équipes spécialisées de mettre en évidence les principales logiques d'agencement, de fonctionnement et d'évolution des paysages de la vallée, l'équipe du Cemagref s'est attachée à développer des techniques de synthèse et de visualisation des données essentielles repérées par les spécialistes et à ajuster des scénarios visualisés de l'évolution probable des paysages puis à analyser les caractéristiques perceptives du paysage en

**Philippe Charretton,
Marie-France Dupuis
et Bernard Fischesser**
Cemagref
Division Environnement
naturel et paysage
domaine universitaire
BP 76
38402 St Martin d'Hères

travaillant à différentes échelles pour regrouper et localiser des propositions de sauvegarde et de valorisation du paysage dans un plan inter-communal qui a été soumis aux acteurs concernés.

Ce plan directeur définit et situe, également, les modes d'interventions souhaités. Il doit déboucher sur un programme impliquant des engagements, des innovations, des compensations et des restrictions.

Pour présenter ce travail, nous proposons au lecteur de situer les enjeux du paysage de la Haute Vallée de la Loue et de détailler quelques principes sur lesquels repose la méthodologie développée pour conduire les analyses perceptives. Les implications de cette démarche au niveau de l'aménagement de la vallée seront traitées dans un prochain article.

La Vallée de la Loue, terroir très typé

La Loue, résurgence alimentée essentiellement par les pertes du Doubs et du Drugeon, prend sa source à la limite du premier et du deuxième plateau du Jura.

Rivière tumultueuse dès sa source, et sur toute la partie amont de son cours, elle entaille profondément les grands plateaux calcaires du Jurassique, créant ainsi un petit univers intimiste, formé d'une succession de paysages attachants et très typés :

- des gorges étroites, sauvages et boisées, façonnées par une rivière impétueuse (figure 1) ;
- une succession de bassins encaissés, aux versants relativement abrupts, surplombés par de longues corniches calcaires, véritables frontières qui isolent du monde extérieur (figure 2) ;
- enfin, à l'aval, une vallée plus large, une rivière apaisée, au sein d'un paysage agricole d'une grande douceur.

L'histoire de ces lieux est indissociable de celle de la Franche-Comté où périodes fastes et sombres guerres d'annexions, n'ont cessé de se succéder. Mais cette vallée reflète aussi l'histoire des populations locales et de leurs combats pour maîtriser leur environnement.

Si les premières traces d'une véritable emprise humaine sont le fait des moines, dès le Moyen-Âge, la vallée est largement occupée. Le relief même de la vallée faisant obstacle aux échanges

avec les plateaux adjacents, il fallut vivre en semi-autarcie et l'agriculture se développa pour devenir omniprésente : adret voué aux cultures, ubac réservé aux vergers et pâtures. À la fin du 19^e siècle, quatre grands types d'occupation agricole vont dominer, créant les paysages si souvent vantés dans les guides d'excursions : le vignoble, essentiellement situé sur l'adret et pouvant couvrir jusqu'au tiers des surfaces disponibles : les arbres fruitiers et plus particulièrement les cerisiers à Mouthier-Haute-Pierre ; l'élevage bovin, spécialité franc-comtoise, témoignant d'une réelle compétence herbagère (gestion des prés de fauche, pâturages, prairies humides et prés-bois) ; enfin une polyculture imprimant à l'espace une remarquable diversité sous l'aspect d'une mosaïque de cultures vivrières.

Outre ces usages, la vallée de la Loue a connu un important développement industriel, tirant parti de l'énergie hydraulique disponible par l'entremise de moulins et de martinets. Les forges et les clouteries jalonnent le secteur, toujours implantées en bordure de la rivière : la main-d'œuvre locale est abondante, les habitants de la vallée sont ouvriers et paysans tout à la fois. Nombreux sont les sites qui témoignent encore de ces activités passées et constituent, de ce fait, des références patrimoniales revendiquées par les habitants de la vallée.

La Vallée de la Loue est un haut lieu culturel. Outre les personnages célèbres qui y ont vu le jour ou qui l'ont fréquenté, il faut faire une mention spéciale pour son artiste le plus renommé : Gustave Courbet.

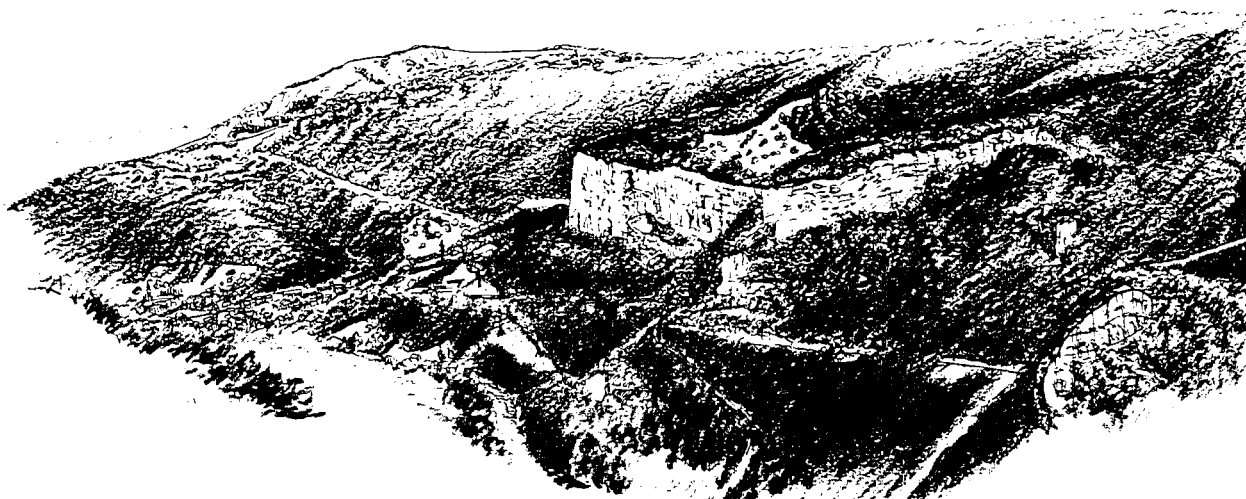
Enfant d'Ornans, ce personnage, haut en couleur et très controversé de son vivant, se veut réaliste et ne peint que ce qu'il voit. Cette vallée où il a grandi restera sa principale source d'inspiration et il saura la mettre en valeur, faisant ressortir les entablements calcaires omniprésents, soulignant l'importance des verts, couleurs dominantes de ces paysages, mettant en scène l'eau et la rivière.

Même si l'œil du peintre apporte une certaine distorsion entre le tableau et la réalité, la qualité des toiles est telle que les paysages sont parfaitement reconnaissables (Vouillot S., 1986). L'artiste devient alors une référence historique, fixant pour l'éternité le paysage du 19^e siècle.

Une référence mais non un modèle pour le paysage de la vallée. Car il ne s'agit pas de tenter de figer un paysage attachant mais de le faire évoluer dans une



▲ Figure 1. – Les gorges de Noailles, étroites et sauvages (Dessin de Nicole Sardat et Marie-Laure Moyne).



▲ Figure 2. – Mouthier-Haute-Pierre, havre de lumière et de douceur (Dessin de Nicole Sardat et Marie-Laure Moyne).

modernité respectueuse de son identité et des valeurs traditionnelles sur lesquelles se fonde sa société. Comme la vallée de la Loue possède une identité affirmée, toute stratégie d'aménagement préoccupée de qualité du cadre de vie devra tenir compte des caractéristiques propres à ce paysage pour en renforcer une typicité qui le rend unique et exceptionnel.

L'évolution et les risques concernant le paysage

Le paysage de la vallée de la Loue, si réputé au début du siècle, a subi depuis de profondes mutations. Cette évolution est en passe de prendre des proportions inquiétantes en cette fin du 20^e siècle.

On ne peut comprendre un paysage sans en connaître l'histoire, ou du moins les faits marquants qui l'ont profondément influencé.

Ainsi, la première démarche du paysagiste est de repérer les principales logiques écologiques, historiques et économiques qui ont présidé à la création du paysage qu'il va étudier. Il lui faut confronter les logiques d'organisation et de fonctionnement passées et actuelles pour tenter de prévoir l'avenir.

À partir de cartes postales anciennes ou de tableaux, confrontés à des prises de vue contemporaines, réalisées, dans la mesure du possible, à partir des mêmes points d'observation, il est possible de cerner les principales causes d'évolution du paysage.

Ces références au passé et les visualisations de l'évolution de leur paysage, présentées aux acteurs locaux, contribuent à l'émergence d'une conscience patrimoniale et à des attitudes de responsabilisation et d'engagement au regard de l'avenir d'un paysage, désormais revendiqué. Car les obligations de chaque jour, en général, ont fait perdre la conscience de l'évolution d'un paysage quotidien que l'on vit sans réellement le percevoir.

Qui plus est, les paysages du début du siècle, unanimement appréciés par la population, sont, consciemment ou non, des points de comparaison par rapport aux paysages actuels, permettant de définir un cadre de vie en accord avec la demande sociale. Mais il ne s'agit pas de reconstituer un paysage ancien, aujourd'hui disparu, attitude irréaliste, tant sur le plan économique que social,

car ce paysage « reconstitué » ne correspondrait pas à une réalité quotidienne.

En revanche, l'étude de ces paysages passés permet de mieux cerner les composantes visuelles essentielles de la vallée qui lui conféraient son charme et sa typicité et qui devront être restaurées ou confortées en priorité.

L'analyse préalable permet également de repérer les principales causes d'évolution : un fléau naturel (le phylloxera), la mise en place d'un nouveau marché qui déstabilise les circuits en place (concurrence des vins du midi), une évolution technologique (l'énergie électrique remplace l'énergie hydraulique).

Après interrogation des spécialistes du groupe de travail, les paysagistes du Cemagref ont pu établir des scénarios d'évolution possible des paysages de la vallée. Les visualisations d'un futur probable sont fondamentales pour conduire une bonne médiation en matière de paysage.

De fait, l'évolution de la vallée de la Loue se lit très facilement à partir des tableaux de Courbet ou des cartes postales du début du siècle.

Au début du 19^e siècle, l'omniprésence de l'agriculture entretient et aère le paysage : l'occupation du sol est affirmée, les contours nets, et le paysage apparaît très lisible, ouvert, humanisé (Theurot J., 1991).

Les entablements calcaires se différencient bien et structurent le paysage, lui conférant force et typicité ; les adrets sont défrichés et lumineux, voués aux vignobles et vergers ; les bourgs et hameaux ont des enveloppes architecturales compactes, homogènes et constituent des points d'appel du regard dans un paysage qu'ils humanisent ; enfin, la rivière est très dégagée et visible, c'est le fil conducteur de la vallée, qu'elle anime et valorise visuellement.

Cependant, cet ordonnancement ne va pas résister très longtemps (figure 3). Des mutations agricoles importantes interviennent avec la disparition de la vigne et la réorientation de l'agriculture vers la production de lait.

La rénovation industrielle vient également bouleverser ce pays : disparition des petites industries « au fil de l'eau » et concentration des activités au chef-lieu de canton (Ornans). L'exode rural qui en résulte a pour conséquence un abandon de l'espace, la terre perd sa fonction de production.

L'état actuel du paysage reflète bien cette évolution : les falaises calcaires s'effacent sous un déferlement végétal ; l'adret est désormais encombré par des enrésinements de plus en plus massifs dont les contours trop géométriques contrarient les lignes de force du paysage qu'elles artificialisent et qui, par leurs masses imposantes, assombrissent la vallée ; l'habitat s'éparpille sous la poussée des lotissements récents, la lisibilité du paysage s'estompe ; la rivière disparaît progressivement et ne reste visible qu'au niveau des ponts.

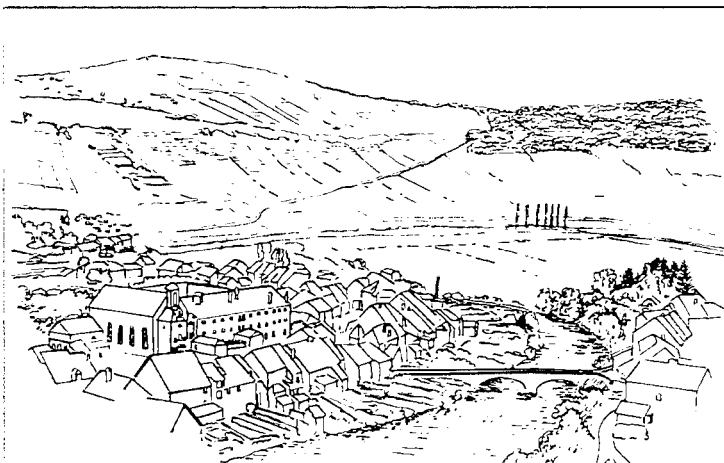
Le paysage s'homogénéise, se banalise, se durcit et même, par endroit, devient hostile. La vallée de la Loue perd son identité.

Compte tenu des facteurs économiques actuels, et en particulier de ceux qui affectent l'agriculture confrontée à l'application de la P.A.C. et à la mondialisation des échanges, et dans le contexte d'une certaine passivité, cette évolution ne pourra que se poursuivre, voire s'accélérer. Ainsi, les éleveurs, pour respecter les quotas laitiers, se cantonnent désormais sur le plateau ; les terres qu'ils délaissent sont progressivement plantées en Douglas et autres résineux. La progression de l'abandon de terres agricoles, remplacées par des reboisements résineux ou des friches, l'extension de l'urbanisation (résidences secondaires) la prolifération anarchique de petites zones d'activités, nourrissent la chronique d'une mort annoncée du paysage.

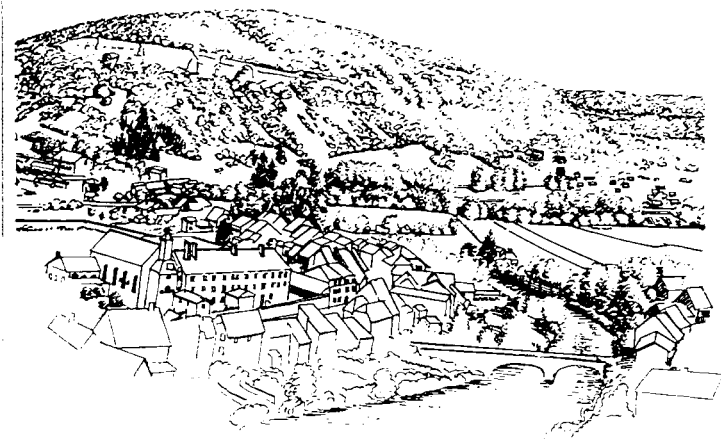
Naguère, la Haute Vallée de la Loue était un couloir de lumière animé par une vie rurale typée. Aujourd'hui, elle est devenue un canyon assombri par une forêt omniprésente, alors qu'autour d'Ornans, le chef-lieu, habitations et entreprises se développent sans considération pour un paysage qui devient oppressant.

Pourtant, cette dégradation est moins fatale qu'il n'y paraît. Les Francs-Comtois, sensibles à leur cadre de vie, souhaitent sauvegarder leur vallée, dont ils veulent conserver les attraits, tout en jouant la carte d'un développement économique réaliste et maîtrisé.

Cette demande sociale, formalisée par les élus locaux, se manifeste le plus souvent par un engouement récent et très fort pour les anciennes traditions de la vallée (fête de la Confrérie St-Vernier) et pour un retour à certains modes de vie ancestraux (remise en état de vignobles, création de musées locaux).



Avant 1910 : paysage très ouvert, dépourvu d'arbres. L'adret est presque entièrement exploité.



1992 : l'adret s'enfriche et se boise presque intégralement. La falaise disparaît peu à peu et les lotissements en bas de pente brouillent la lecture du paysage.

— Figures 3. — Ornans, évolution du paysage de 1910 à 1992 (Dessins de Nicole Sardat et Marie-Laure Moyne).

Le tourisme, jusqu'à présent sous-estimé, apparaît comme un produit commercial à part entière et, bien sûr, il nécessite, pour avoir des retombées financières intéressantes, de disposer d'un paysage de qualité (Charretton Ph., 1992). C'est bien sur ce type de demande sociale que doit s'appuyer une analyse paysagère qui doit constituer une aide concrète pour l'ajustement d'une stratégie collective de gestion d'un paysage. Or, celui de la Vallée de la Loue est désormais revendiqué.

Le spécialiste et l'observateur

Deux grands types d'approches scientifiques tentent d'approfondir la notion de paysage.

Le premier se situe au niveau du spécialiste qui examine le paysage selon les méthodes propres à sa discipline. Le géographe, par exemple, s'intéresse beaucoup aux différents usages du sol qu'il traduit en cartographies d'occupation du sol et en inventaires (Meynier A., 1970).

L'agronome s'intéresse en priorité aux systèmes d'exploitation, aux pratiques et aux acteurs qui agissent sur la transformation d'un paysage rural. Il repère au niveau parcellaire des indices qui le renseignent sur le fonctionnement et sur les possibilités des exploitations (Deffontaines J.-P., 1986).

L'écologue s'interroge sur l'influence de l'hétérogénéité et de la structure d'un paysage, sur le fonctionnement de ses systèmes biologiques et sur sa richesse naturelle. Le sociologue et l'économiste tentent d'approfondir les attitudes comportementales et les relations financières d'une société avec son cadre de vie.

Toutes ces analyses conduisent généralement à l'ajustement de typologies, de cartographies ou de modèles, elles tendent à évacuer des notions subjectives et ne sont pas réellement préoccupées par l'approche « perceptive » (Bontron J.-C. ; Lugin-Bhul Y. ; Croz Z., 1991).

Le paysagiste d'aménagement, dans le cadre d'un travail pluridisciplinaire, ici impératif, recueillera, auprès de ces spécialistes, des informations sur les principales logiques d'agencement, de fonctionnement et d'évolution du paysage. Il aura à cœur de les visualiser de façon évidente pour éclairer les débats.

Le deuxième type d'approche se place résolument au niveau de l'observateur. Il cherche à saisir comment un paysage est ressenti et perçu par ses

utilisateurs et, partant, il tente d'ajuster des procédés d'analyse et de diagnostic susceptibles de guider la perception et la valorisation d'une ambiance paysagère (Fischesser B. ; Lambert H., 1977).

Dans cette deuxième approche, seule l'existence d'un projet sur l'espace et une volonté collective justifient l'engagement d'études et de recherches en paysagisme d'aménagement. Cette volonté existait dans la vallée de la Loue, il restait à ajuster un projet en l'étayant, notamment, sur des critères perceptifs.

L'analyse objective des perceptions

Au fil d'une centaine d'études paysagères réalisées essentiellement en montagne, une méthodologie permettant de repérer des valeurs perceptives d'un paysage a pu être ajustée.

Cette méthode relève, pondère et enfin intègre, par étapes successives, les principales composantes visuelles qui confèrent leur identité et leur ambiance particulière aux différentes « unités d'ambiance paysagère » qui composent un paysage.

Pour la Haute Vallée de la Loue, dix unités principales ont été ainsi repérées et étudiées.

L'identité de chacune d'elles découle d'un certain nombre de caractères d'homogénéité, de cohérence ou d'ordonnement entre leurs différentes composantes perceptives qui vont impressionner l'observateur : une certaine échelle du paysage, des couleurs dominantes, des rythmes du relief, des limites visuelles fortes, un bâti ou un parcellaire originaux... (Dupuis M.-F. ; Fischesser B., 1991).

Ces dix unités s'enchaînent le long de la rivière selon une « séquence de parcours » qui leur permet de se valoriser mutuellement par effet de contraste ou de complémentarité. L'analyse perceptive repose sur le principe d'un emboîtement d'échelles permanent.

- **À petite échelle**, une lecture attentive des cartes IGN, des visions obliques à partir des points dominants, parfois un survol du paysage (que le relief de la vallée de la Loue n'a pas imposé), permettent une appréhension globale de l'architecture générale de l'espace et de bien situer les unités paysagères dont les principales logiques ont été dégagées par les autres spécialistes.

- **À moyenne échelle**, le paysagiste appréhende l'habillage général du paysage et c'est à partir de séquences de parcours (ici, essentiellement de

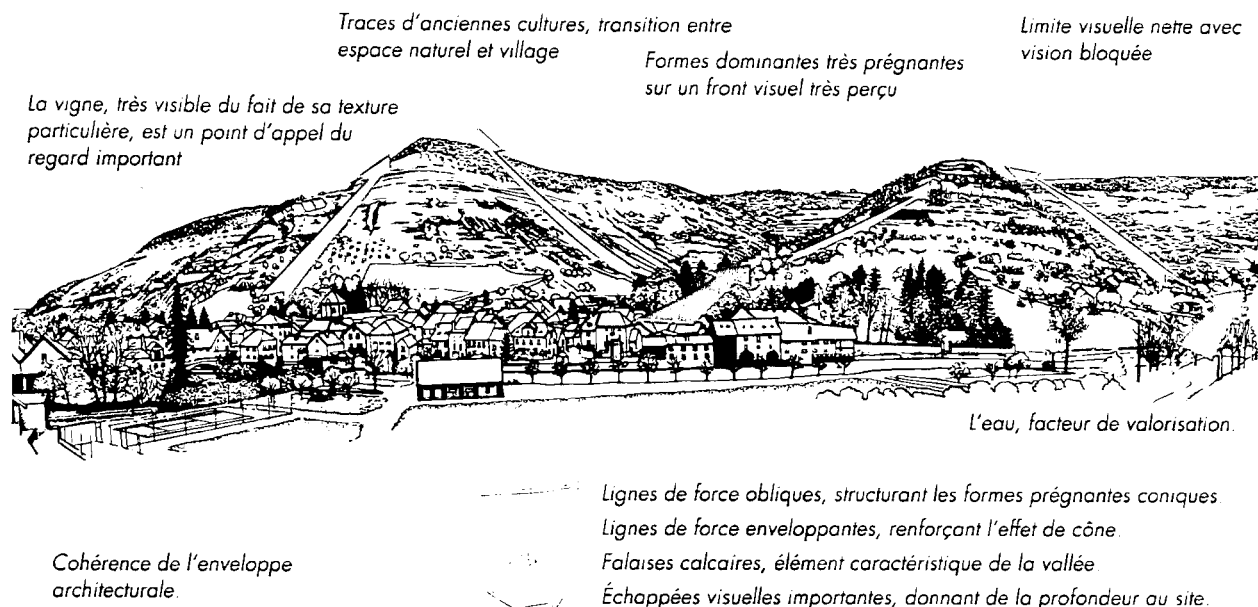


Figure 4. – Vuillafans, analyse des composantes visuelles du site (Dessin de Nicole Sardat et Marie-Laure Moyne).

fond de vallée), que sont repérés les profondeurs de champ de vision et les principaux points d'appel du regard, comme une falaise ou un monument.

- **À grande échelle**, sont réalisées des études de détail et affinées les propositions de mise en valeur de sites remarquables et de points structurants.

Ce va-et-vient permanent entre différentes échelles d'appréhension et entre différents points de vue est indispensable, car l'équilibre visuel d'un paysage découle de la qualité de chacun de ses éléments alliée à la qualité de la composition d'ensemble.

Lors de l'analyse de terrain, en général conduite par deux paysagistes travaillant de façon complémentaire, les informations sont répertoriées en trois grandes classes : les composantes visuelles, les critères de dominance et les composantes d'ambiance.

Les composantes visuelles

L'opérateur s'attache au repérage des éléments visuels fondamentaux du paysage (figure 4).

Il s'agit tout d'abord de données résultant de « l'organisation spatiale du paysage », c'est-à-dire relatives aux différents plans d'organisation, aux profondeurs de champ de vision et aux échelles d'appréhension visuelle du paysage. Une fois en possession de ces données, le paysagiste peut proposer de rendre le paysage plus attractif en

accentuant ses différents plans, en accordant la dimension des aménagements à l'échelle du paysage ou encore en intégrant au mieux un équipement sans dénaturer le site. En vallée de la Loue il a été également proposé, pour l'agrément de ceux qui y vivent, de dégager des vues longues, notamment en front d'urbanisation et en fond de vallée.

Ensuite, l'appareil optique repère systématiquement des « indices visuels » lors de son balayage. Notamment les formes dominantes dues au relief. Ainsi, les entablements calcaires apparaissent comme une des composantes dominantes de ce décor : leur force et leur omniprésence rythment et caractérisent la vallée, leur verticalité les oppose aux aplats du fond de vallée et leur rigidité contraste avec la fluidité de la Loue. Il faut donc s'attacher à les mettre en valeur, notamment en les dégageant d'une forêt qui les oblitère.

Des limites visuelles arrêtent le regard et structurent le paysage, conférant à la vallée son intimité en renforçant une impression de petit canyon entaillant les plateaux environnants tandis que s'enchaînent gorges resserrements et petits bassins de vie. L'étroitesse de la vallée impose d'être très attentif au maintien de vision ouverte dans l'axe principal.

Enfin, des points d'appel visuels attirent le regard. Ils sont liés aux activités humaines et au cadre naturel de

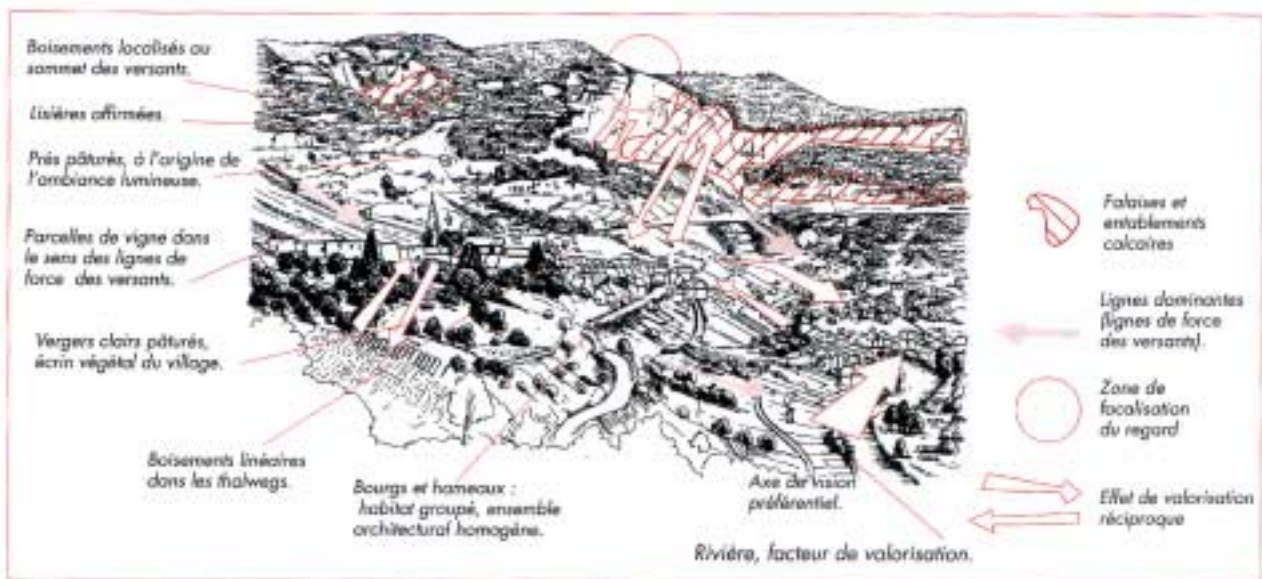


Figure 5. – Mouthier-Haute-Pierre en 1910, les critères de dominance .

grande valeur qui constellent la vallée d'éléments remarquables naturels ou artificiels : rochers aux formes particulières (Roche Bortine, le Rocher du Moine), édifices remarquables (château de Cléron), qui sont autant de points forts du paysage qu'il faut protéger et mettre en valeur visuellement. Parfois, ces points visuels sont constitués par des éléments disgracieux qu'il faut résorber.

Ces différentes composantes du paysage sont modifiées par plusieurs facteurs qui les font varier : la nébulosité très forte dans la vallée, qui accentue le détachement des différents plans et accroît l'effet de perspective ; la course du soleil, qui éclaire différemment la vallée selon l'heure ; le rythme des saisons, qui fait varier les couleurs (floraisons printanières des cerisiers de Mouthier-Haute-Pierre).

Enfin, il ne faut pas oublier qu'une vallée comme celle-ci est continuellement parcourue et qu'il faut, pour les observateurs mobiles, l'étudier également de façon dynamique selon une séquence de parcours qui mette en scène les enchaînements d'ambiance et les phénomènes de valorisation réciproque. Ces séquences sont réalisées soit en montant, soit en descendant la vallée.

Les critères de dominance

Il s'agit de recenser les relations entre les éléments visuels qui influencent le plus l'observateur (figure 5).

- Ce sont les effets de « contrastes » importants : opposition des deux versants (adret/ubac) liée à l'orientation générale de la vallée Est-Ouest.

- C'est aussi la succession des plans des versants qui accroissent l'effet de perspective et le mouvement des entablements calcaires qui répondent aux méandres de la rivière.

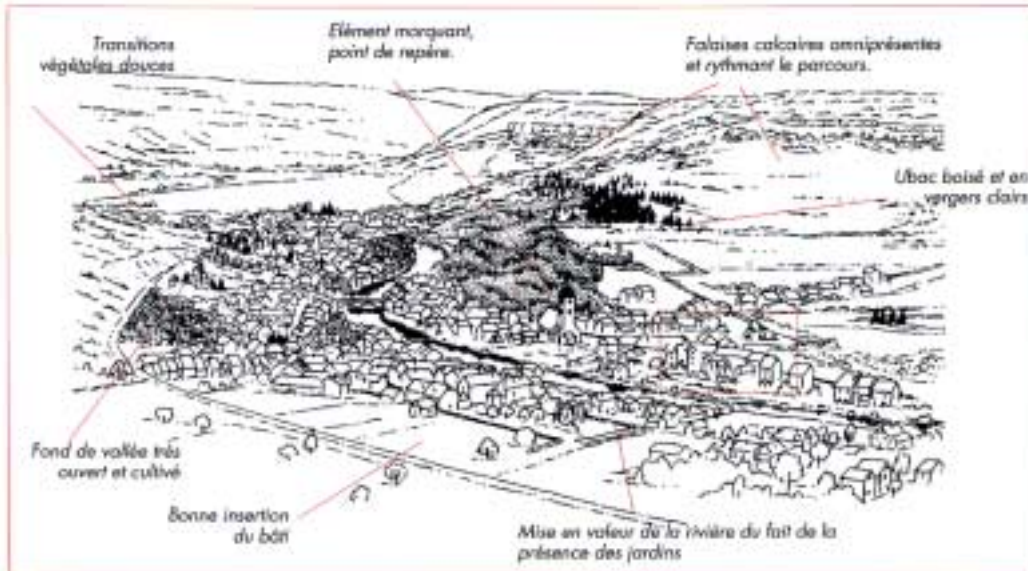
- C'est enfin l'aplat ouvert et dégagé de fond de vallée, valorisé par la rivière et conforté par les lignes de force oblique des versants, qui devient l'axe de vision privilégié à ne pas interrompre.

Ces relations privilégiées, loin d'être contrariées, doivent plutôt être mises en valeur, renforcées, exaltées de manière à conserver au paysage une certaine force.

Les composantes d'ambiance

Elles influencent profondément le jugement porté sur le paysage. L'agrément d'un paysage tient beaucoup à son organisation plus ou moins nette et le paysagiste parle alors de « lisibilité ». Ce confort visuel ressenti face à un paysage découle également des rapports harmonieux qui s'établissent entre ses différentes composantes (figure 6).

Or, la vallée de la Loue est un ensemble typé et « lisible ». Car en dépit des évolutions récentes : les châteaux, clochers, cascades et rochers (éléments marquants) permettent un repérage facile, les enveloppes architecturales des villages sont encore



▲ Figure 6. – Ornans en 1907, les composantes d'ambiance (Dessin de N. Sardat et M.-L. Moyne).

cohérentes et les terres agricoles bien regroupées s'organisent logiquement dans le paysage.

Enfin, les boisements, installés préférentiellement sur l'ubac et les cultures, essentiellement en fond de vallée, respectent les logiques d'insertion.

L'analyse perceptive permet de repérer tous ces éléments qui concourent à l'image d'une vallée appréciée et lui confèrent son identité paysagère, et en font un des fleurons des terroirs français.

Ces qualités résultent de l'existence de rapports harmonieux entre les différents éléments composant le site :

- le bâti généralement bien inséré ;
- les motifs végétaux qui soulignent visuellement les rythmes de la rivière et celui des corniches calcaires ;
- les espaces ouverts et fermés, localement bien équilibrés ;
- la force du relief contrebalancée par la douceur des fonds de vallée.

Le paysagiste, à partir de ce constat, peut étayer un certain nombre de propositions, pour mettre en valeur la rivière ou une corniche calcaire, pour insérer un développement urbain dans un secteur particulier, pour demander l'entretien périodique de prés de fauche, afin de dégager des vues de fond de vallée. Après avoir recensé les projets et les souhaits des populations, il situe l'ensemble de ses propositions sur un plan intercommunal de

paysage, en prenant soin d'en simuler les effets aux yeux des acteurs locaux pour recueillir leur assentiment et susciter leur engagement.

L'apport de l'analyse paysagère

La Haute Vallée de la Loue est une petite région bien individualisée, tant sur le plan géographique que sur le plan culturel. La qualité de son paysage et son évolution, très nettement ressentie par les populations locales, méritaient une étude approfondie, pour repérer les éléments qui concourent à lui donner son identité et pour cerner les mécanismes d'une évolution que l'on souhaite localement maîtriser et orienter.

Les approches des spécialistes examinant le paysage, non pas en tant qu'objet propre, mais comme moyen de visualiser des évolutions dans leur discipline (géographie, écologie...), sont indispensables pour la compréhension des logiques du paysage.

L'approche perceptive, pour laquelle le paysage perçu est l'axe central de l'analyse, apporte un élément nouveau au débat sur l'aménagement du territoire.

L'équipe du Cemagref a travaillé dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, associant des écologues (Engref Nancy), des forestiers (ONF), des géographes (université de Besançon), des agronomes et des sociologues (DDAF). Son

analyse perceptive lui a permis de justifier et de situer des propositions de réhabilitation et de valorisation paysagère d'un cadre de vie d'exception. Ces propositions ont été confrontées à celles des autres équipes qui avaient abordé le paysage par le biais des acteurs, des systèmes d'exploitation et des systèmes écologiques.

Elles ont été négociées au fur et à mesure du déroulement de l'étude avec les acteurs locaux, notamment avec les élus, très sensibles à ces

problèmes de cadre de vie, et elles ont donné lieu à l'établissement d'un « Plan Intercommunal de Paysage », véritable schéma directeur pour une gestion collective du paysage de la Vallée de la Loue.

Il est vite apparu que l'investissement dans un ensemble de paysages attractifs constituerait un véritable placement d'avenir pour la Vallée de la Loue. L'analyse paysagère a renforcé cette conviction et a fourni des éléments concrets pour étayer le débat local qui s'est engagé.

Résumé

Comme en témoigne la loi sur le paysage (8 janvier 1993), ce dernier est aujourd'hui perçu et revendiqué par la société. L'appréciation d'un paysage relève de questions subjectives, d'esthétiques en particulier, qu'il est possible de décomposer en critères objectifs. La méthodologie développée au Cemagref (Grenoble) a été appliquée dans la vallée franc-comtoise de la Loue. L'analyse paysagère, menée à différentes échelles, met en évidence les composantes visuelles, les critères de dominance, et les composantes d'ambiance du paysage qui, intégrés par l'observateur contribuent à forger son jugement.

Les résultats conduisent à des propositions qui seront soumises aux acteurs locaux avant élaboration d'un plan intercommunal de paysage.

Abstract

The enforcement of the now Law on Landscapes (08/01/93) show that landscapes are now perceived and claimed by the Society. The assessment of Landscapes quality depends on subjective criteria, aesthetic ones in particular, which can be broken up in objective criteria. The method developed in Cemagref (Grenoble) was applied in la Loue valley in Franche-Comté.

A landscape analysis, carried out at various scales, details visual components, dominance criteria, and surrounding "atmosphere" components. Those criteria, once integrated by the observer, help her/him to make her/his own mind. Resultats lead to proposals that will then ben submitted to the local authorities before the final setting-up of an inter-municipality landscape management plan.

Bibliographie

- BONTRON J.-C., LUGINBUHL Y., CROS Z. - *Méthodologie pour l'identification et la typologie des paysages.*, Ministère Equipement, Logement, Transport et de la Mer - D.A.U., SEGESA U.A. STRATES/CNRS.
- CHARRETTON Ph. - *Aménagement paysager : le cas de la Haute Vallée de la Loue (Département du Doubs)*, Rapport de stage d'option Paysage, ENGREF, 1992. 156 p.
- DEFFONTAINES J.-P. - *Un point de vue d'agronome sur le paysage - In lectures du paysage*, Coll. INRAP Foucher Ed., 1986, 191 p.
- DUPUIS M.-F., FISCHESSER B. - *Études préalables au schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'espace naturel de la Vallée de la Loue (Doubs) : Étude paysagère*, CEMAGREF Groupement de Grenoble, Division Environnement Naturel et Paysage, 1992. 190 p.
- FISCHESSER B., LAMBERT H. - *Le paysage de montagne*, fascicule 1 : Présentation, l'étude paysagère, l'analyse des perceptions. 134 p., fascicule 2 : La forêt. 143 p., fascicule 3 : Ses composantes agricoles. 97 p., CEMAGREF Groupement de Grenoble, Division Protection de la Nature, 1977 (Étude n° 116).
- MEYNIER A. - *Les paysages agraires*, A. Colin, 1970, 192 p.
- THEUROT J. - *Au fil de la Loue, autrefois*, Editions Horvath, 1991. 143 p.
- VOUILLOT S. - *Paysage : l'approche du peintre et du géographe (Courbet et la Vallée de la Loue)*, Mémoire de maîtrise de géographie - Besançon 1986. 116 p.